

SERVICE DES POLITIQUES TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE

ORGANIGRAMME

PRÉAMBULE :

La Caf de la Charente est présente aux côtés de ses partenaires pour répondre aux besoins des familles du département. Ce soutien se traduit d'une part, par un appui territorial technique et d'autre part, par un accompagnement financier.

Soucieuse des principes d'équité, de solidarité, de neutralité et de laïcité l'action sociale de la Caf de Charente s'inscrit dans les grandes orientations de la branche Famille autour des champs d'intervention que sont la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'animation de la vie sociale, le logement, le cadre de vie et la solidarité-insertion.

Au plan local, le conseil d'administration de la Caf est compétent pour définir la politique d'action sociale au service des familles sur les territoires. En complémentarité du versement des prestations légales, la politique d'action sociale se traduit par des aides financières auprès des partenaires ou des porteurs de projet.

CE DOCUMENT A POUR OBJECTIF DE VOUS APPORTER UNE PLUS GRANDE LISIBILITÉ SUR VOS INTERLOCUTEURS DE LA CAF DE LA CHARENTE.

NOS MÉTIERS :

CHARGÉS DE CONSEILS ET DÉVELOPPEMENT :

Les chargés de conseil et développement territoriaux sont à l'écoute des porteurs de projet et participent à leurs côtés, à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement des territoires dans le domaine de l'action sociale pour garantir le meilleur service aux familles autour des conventions territoriales globales (CTG).

Ils sont également en charge de mobiliser les ressources internes et externes au service des projets, de négocier les conditions de mise en œuvre des dispositifs contractuels et d'effectuer un suivi régulier de chaque action.

GESTIONNAIRES AFC :

Également référent sur un territoire, en binôme avec le Chargé de conseil et développement, le Gestionnaire Conseil des aides financières collectives verse des prestations de service aux gestionnaires d'équipements ayant signé une convention avec la Caf.

Il a également en charge de verser aux structures des subventions de fonctionnement et des aides à l'investissement octroyées par notre conseil d'administration. Il accompagne nos partenaires pour le paiement de leur juste droit (complétude des documents administratifs), pour optimiser nos financements et s'assure du respect de la réglementation dont il est expert.

CHARGÉS DE MISSIONS :

Experts des thématiques petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité et Animation de la vie sociale, les chargés de missions participent à la promotion des orientations institutionnelles auprès des partenaires de la Caf et à leur déclinaison opérationnelle.

Ils assurent une veille réglementaire, ont en charge l'impulsion et le suivi des appels à projets départementaux et l'animation de réseaux.

SERVICE DES POLITIQUES TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE

ORGANIGRAMME

CHARGÉS DE MISSION DÉPARTEMENTAUX

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Florence BOIJENOUS
05 45 94 42 31 | 06 17 47 10 75

JEUNESSE

David BRENON
05 17 20 20 34

PARENTALITÉ

Ludovic ADRIEN
05 45 94 41 81 | 06 12 92 09 11

ANIMATION VIE SOCIALE

Hélène RAYMOND
06 21 66 93 98

CONTRÔLE DES OPÉRATEURS SOCIAUX

Charlie RENAUD-LEAUTE
05 45 94 42 04 | 06 26 56 67 86

RESPONSABLES TERRITORIAUX

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Olivier MARQUIS
05 45 94 42 10 | 06 27 19 63 94

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS

Sabrina BERTOLINI
05 17 20 20 37 | 06 17 47 10 43

RESPONSABLE AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVES - EXPERTISE BUDGÉTAIRE

Vanessa FAVIER
05 45 94 42 25 | 06 28 78 35 77

SECRÉTAIRE DES INTERVENTIONS SOCIALES

Sandy BONNEAU
05 45 94 42 02

RESPONSABLE DU SERVICE

Morgane ANDRE
05 45 94 42 24 | 06 78 27 80 17

FAMILI'BULLE

Laurette GUERINEAU
05 17 20 20 29
Béatrice POTHIER
05 45 94 42 01



